

Le 30 août 2021

Madame, Monsieur,

En s'appuyant sur les avis du Conseil scientifique et de la Haute Autorité de santé, le gouvernement a récemment communiqué sur la nécessité de proposer une 3<sup>ème</sup> dose de vaccin contre le covid 19 aux personnes les plus vulnérables.

Aussi, une nouvelle campagne de vaccination sera organisée au sein de l'établissement courant septembre.

Celle-ci s'adressera, dans un premier temps, aux résidents ayant bénéficié de leur 2<sup>ème</sup> injection, il y a au moins 6 mois. Le consentement de chaque résident sera recueilli oralement. S'agissant des résidents sous tutelle, l'accord du tuteur doit néanmoins être recueilli par écrit. Ainsi, si vous êtes tuteur, je vous remercie de bien vouloir faire parvenir votre position dans les meilleurs délais.

Les équipes restent pleinement mobilisées auprès de vos proches, pour poursuivre la lutte contre l'épidémie et œuvrer pour un retour rapide à la vie normale.

Restant à votre disposition pour de plus amples renseignements, je vous prie d'agréer Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Mr. PETTINI  
Directeur par intérim des Résidences Bocage d'Anjou